



Arthur-Vaillancourt
ÉCOLE PRIMAIRE ARTS-ÉTUDES

*Une école
à vocation musicale*



ARTHUR-VAILLANCOURT.CSSMI.QC.CA

LAFONDATIONAUDIAPASON.ORG

450 433-5530

25, RUE VÉZINA,
SAINTE-THÉRÈSE (QUÉBEC)
J7E 3A4

REGARDEZ LA VIDÉO
PROMOTIONNELLE
DE L'ÉCOLE



INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Voici comment vous devez procéder pour inscrire votre enfant :

- 1 Les parents qui désirent inscrire leur enfant à ce programme doivent **obligatoirement** assister en présentiel à une soirée d'information qui aura lieu le **mardi 30 janvier 2024, à 19 h**, à l'école Arthur-Vaillancourt.
- 2 Aux termes de cette rencontre, un code d'accès vous sera fourni. Ce code vous permettra d'accéder au formulaire en ligne du programme musical de l'école Arthur-Vaillancourt.
- 3 Vous pourrez par la suite remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site internet du CSSMI. Ce formulaire doit être reçu au plus tard le **14 février 2024**.

Important : pour effectuer toute demande d'inscription à un programme particulier, le parent doit avoir, au préalable, procédé à la réinscription de l'enfant au CSSMI pour l'année scolaire 2024-2025. Si l'élève ne fréquente pas déjà une école primaire du CSSMI, le parent doit présenter une demande d'admission pour l'enfant et obtenir son numéro de fiche.

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec



Historique

Une école à vocation musicale
plus de 30 ans d'excellence

Au début des années 80, des parents, des enseignants, des commissaires et des administrateurs de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse investissent compétences, temps et argent dans la mise sur pied d'une école primaire publique où la musique allait être un instrument privilégié dans la formation de l'élève. À l'automne 1990, l'accréditation d'école dédiée du ministère de l'Éducation, vient alors concrétiser le projet d'école à vocation musicale.

Sise au cœur de la ville de Sainte-Thérèse, dite « Ville d'art et de culture », l'école Arthur-Vaillancourt est une école régionale. Elle accueille donc les élèves de l'ensemble des secteurs de notre Centre de services scolaire à l'exception des municipalités de Bois-des-Fillion, Lorraine, Rosemère et Terrebonne.

L'école Arthur-Vaillancourt peut accueillir jusqu'à 260 élèves de la 2^e à la 6^e année. Son mode d'organisation permet une continuité vers les formations musicales intensives offertes à la Polyvalente Sainte-Thérèse pour les élèves de niveau secondaire puis au Collège Lionel-Groulx pour les étudiants de niveau collégial.



Dès la 3^e année, l'élève
entreprendra l'apprentissage
d'un instrument, piano ou violon.



Arthur-Vaillancourt
ÉCOLE PRIMAIRE ARTS-ÉTUDES

**UN PROJET ÉDUCATIF RIGOREUX
ET STIMULANT ORIENTÉ VERS LE
PLAISIR D'APPRENDRE**

**LES TROIS ENGAGEMENTS DE LA
COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DE
L'ÉCOLE ARTHUR-VAILLANCOURT**

- 1** L'engagement envers la persévérance et la réussite de tous les élèves en faisant preuve d'ouverture et de bienveillance.
- 2** La coopération basée sur la confiance et caractérisée par le travail d'équipe et la concertation.
- 3** Le respect se traduit par la civilité dans les relations.

UNE FORMATION ÉQUILBRÉE
*qui permet aux filles et aux garçons
de réussir de façon optimale*

- ↪ Un enrichissement du programme de formation en musique du ministère de l'Éducation.
- ↪ Une formation musicale générale (de la 2^e à la 6^e année) en groupe complet (26 élèves).
- ↪ Une formation musicale instrumentale, violon ou piano (de la 3^e à la 6^e année) en demi-groupe (13 élèves).
- ↪ Une période d'orchestre ou de chant choral.
- ↪ L'acquisition d'une méthode de travail qui prépare l'élève aux études supérieures.
- ↪ Des apprentissages où des élèves sont en action.

Une formation musicale
**DE HAUT NIVEAU ACCESSIBLE,
C'EST POSSIBLE !**

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec

